

SOMMAIRE

<p><i>In memoriam Geneviève Janssen-Pevtschin</i>, par Pierre Lambert</p> <p><i>La responsabilité des Etats membres de l'Union européenne pour les violations de la Convention européenne des droits de l'homme imputables au système communautaire</i>, par Antonio Bultrini</p> <p><i>Le témoignage anonyme au regard de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme</i>, par Muriel Guerrin ..</p> <p><i>L'autonomie du droit applicable par la Cour interaméricaine des droits de l'homme : en marge d'arrêts et avis consultatifs récents</i>, par Hélène Tigroudja</p> <p>Cour eur. dr. h., gde ch., 16 décembre 1999, <i>T... c. le Royaume-Uni</i> (obs. Florence Massias : « Les seuils d'âge de la responsabilité pénale et la peine »).....</p> <p>Cour eur. dr. h., 1^{ère} sect., 27 juin 2000, <i>Constantinescu c. la Roumanie</i> (obs. Olivier Bachelet : « La liberté d'expression et le procès en diffamation : la forme l'emporte sur le fond »)</p> <p>Cour. eur. dr. h., gde ch., 26 octobre 2000, <i>Kudła c. la Pologne</i> (obs. Jean-François Flauss : « Le droit à un recours effectif au secours de la règle du délai raisonnable : un revirement de jurisprudence historique »)</p> <p>Cour eur. dr. h., 2^e sect., 29 mars 2001, <i>Thoma c. le Luxembourg</i> (obs. Dean Spielmann : « Du principe de proportionnalité dans la mise en œuvre de la responsabilité du journaliste »)</p> <p>Cour eur. dr. h., gde ch., 7 juin 2001, <i>Kress c. la France</i> (obs. Laurent Sermet : « L'arrêt <i>Kress c. la France</i> : avancée, <i>statu quo</i> ou régression des droits fondamentaux du justiciable »)</p> <p>Cons. Etat b., ass. gén., 2 juillet 2001, <i>Avis sur les propositions de loi relatives à l'euthanasie et aux soins palliatifs</i> (obs. François Rigaux)</p>	<p>3</p> <p>5</p> <p>45</p> <p>69</p> <p>111</p> <p>153</p> <p>169</p> <p>203</p> <p>223</p> <p>259</p>
--	---

Bibliographie	287
Revue des revues	297
Informations diverses	303

☆

REVUE
TRIMESTRIELLE
DES DROITS
DE L'HOMME



NEMESIS



BRUYLANT